



VILLE DE VERSOIX

Séance du Conseil Municipal du 14 mai 2018

PROJET DE DELIBERATION

Proposition du Conseil administratif relative à l'approbation du compte de fonctionnement, du compte d'investissement, du financement des investissements, du compte de variation de la fortune et du bilan 2017

Vu le compte administratif pour l'exercice 2017 qui comprend le compte de fonctionnement et le compte d'investissement,

Vu le compte rendu financier pour l'exercice 2017 qui comprend le bilan et les tableaux demandés par le Département présidentiel,

Vu les articles 30, al. 1, lettre f, et 96, al. 1, de l'ancienne loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984 (aLAC),

Vu le préavis de la Commission des Finances dans sa séance du 9 mai 2018,

Sur proposition du Conseil administratif,

Le Conseil municipal,

ACCEPTE/REFUSE

1. D'approuver le compte rendu financier de l'exercice 2017.
2. D'approuver le compte de fonctionnement 2017 pour un montant de Frs 40'018'462 aux charges (dont à déduire les imputations internes de Frs 287'146, soit net Frs 39'731'315) et de Frs 40'307'095 aux revenus (dont à déduire les imputations internes de Frs 287'146, soit net Frs 40'019'949), l'excédent de revenus s'élevant à Frs 288'634.
3. D'approuver le compte d'investissement 2017 pour un montant de Frs 7'638'039 aux dépenses et de Frs 171'874 aux recettes, les investissements nets s'élevant à Frs 7'466'165.

4. D'approuver le financement des investissements nets de Frs 7'466'165 par l'autofinancement à raison de Frs 25'214'167 au moyen de la somme de Frs 5'173'318 représentant les amortissements inscrits au compte de fonctionnement, au moyen des amortissements complémentaires excédant les amortissements ordinaires inscrits au compte de fonctionnement pour un montant de Frs 19'752'216 et au moyen de l'excédent de revenus du compte de fonctionnement s'élevant à Frs 288'634.
5. D'approuver l'augmentation de la fortune nette s'élevant à Frs 288'634 représentant l'excédent de revenus du compte de fonctionnement 2017.
6. D'approuver le bilan au 31 décembre 2017, totalisant à l'actif un montant de Frs 132'260'671 qui se compose de :
- | | | |
|--|-----|------------|
| - Patrimoine financier (natures 10 à 13) | Frs | 80'509'174 |
| - Patrimoine administratif (natures 14 à 17) | Frs | 51'751'497 |
- et au passif un montant de Frs 132'260'671 qui se compose de :
- | | | |
|--|-----|------------|
| - Engagements courants et passifs transitoires (natures 20 et 25) | Frs | 6'091'151 |
| - Dettes à court, moyen et long termes (natures 21 et 22) | Frs | 44'500'000 |
| - Engagements envers des entités particulières (nature 23) | Frs | 215'745 |
| - Provisions (nature 24) | Frs | 8'330'101 |
| - Engagements envers les financements
spéciaux et les préfinancements (nature 28) | Frs | 2'922'804 |
| - Fortune nette (nature 29) | Frs | 70'200'870 |

Les engagements en faveur de tiers hors bilan s'élèvent au 31 décembre 2017 à Frs 48'141'703.